

Je propose au premier ministre de rattraper le temps perdu et d'utiliser ses nouveaux liens établis avec le président Nixon de façon positive. Mais avant tout, j'espère que le gouvernement canadien collaborera étroitement et activement avec Washington à la solution de deux grands problèmes économiques inquiétants au Canada: le rétablissement d'une certaine stabilité à l'égard de l'Arrangement international sur le blé, et la mise au point d'une politique pétrolière continentale, convenant à nos deux pays.

**M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, nous sommes tous heureux, j'en suis sûr, d'applaudir au retour du premier ministre (M. Trudeau) au Canada et à la Chambre. Nous constatons tous avec plaisir qu'il a établi des rapports amicaux avec le président des États-Unis, bien qu'il regrette probablement l'absence à la Maison blanche de rampe d'escalier où déployer ses prouesses sans se faire mal dans une descente à reculons. Nous sommes, toutefois, heureux qu'il ait créé une impression si favorable auprès du président et du peuple américain.

Feu le président John F. Kennedy, parlant du Canada et des États-Unis a dit que la géographie nous avait fait voisins mais que l'histoire nous avait rendus amis. Qu'il en soit toujours ainsi, c'est ce que nous souhaitons tous. Cependant, si des amis veulent traiter en égaux plutôt que de maître à serviteur, l'extrême franchise dans les échanges de vue et l'indépendance des deux parties s'imposent de toute nécessité.

La déclaration faite aujourd'hui par le premier ministre me déçoit, car il a dit très peu de choses sur les sujets des entretiens de Washington. Lundi dernier, lorsque j'ai interrogé le premier ministre suppléant sur le témoignage rendu par M. Melvin Laird, secrétaire à la Défense des États-Unis, devant le comité des relations étrangères du Sénat des États-Unis, il m'a dit qu'une déclaration serait faite bientôt. J'ignore si la déclaration faite aujourd'hui par le premier ministre est la déclaration en question mais, si oui, on n'y trouve aucun renseignement.

A vrai dire, le gouvernement a montré très peu de franchise envers le Parlement et envers la population canadienne au sujet de la construction du réseau ABM aux États-Unis. Dans son témoignage, M. Laird avait déclaré au comité des relations étrangères, lorsqu'on lui a demandé si les systèmes Senti-

nel et Safeguard avaient reçu l'approbation du Canada:

... nous n'avons pas cru nécessaire de faire approuver les nouveaux emplacements, une fois obtenu l'assentiment à l'utilisation du système Sentinel.

Il a ajouté ensuite, en réponse au sénateur Fulbright:

... Je puis vous assurer que nous avons conclu un accord avec nos amis canadiens et je sais que cela a été approuvé.

A mon avis, il incombe au premier ministre de dire au Parlement si, oui ou non, un accord a été conclu entre le Canada et les États-Unis au sujet du système Sentinel.

Je vois le premier ministre qui hoche la tête. Dois-je comprendre, alors, que le secrétaire à la Défense, M. Laird, ne sait pas ce qu'il dit?

• (2.20 p.m.)

**Des voix:** Oh, oh.

**Une voix:** Il hoche la tête maintenant.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Le premier ministre hoche la tête maintenant. Je voudrais savoir s'il a dit au président des États-Unis que son secrétaire à la Défense faisait devant un comité du Congrès des déclarations qui ne sont pas conformes aux faits.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je répugne à interrompre le député mais il connaît, j'en suis sûr, les restrictions que lui impose l'article 15 du Règlement. En effet, d'après le Règlement un porte-parole de chacun des partis de l'opposition peut faire de brefs commentaires, sous réserve de certaines restrictions, notamment qu'ils ne soient pas de nature à provoquer un débat à ce stade.

**Des voix:** Bravo.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, je ne désirais pas susciter un débat, mais simplement obtenir des renseignements que la Chambre a le droit de recevoir. Quand le premier ministre rentre de Washington et reste muet sur les engagements que le Canada a pu prendre au sujet du réseau ABM et que, pour obtenir des renseignements, nous devons lire la transcription des témoignages fournis à un comité du Congrès, nous sommes devant une bien triste situation. Il est ridicule que notre seule source de renseignements soient les hochements de tête du premier ministre. Au sujet